

Dimanche 23 octobre

Matthieu 18, 15 – 20

Edmond Stussi

Se corriger fraternellement... ?

Curieusement, Matthieu est seul à nous transmettre ces paroles de Jésus. Elles conduisent pourtant à un enseignement essentiel, le pardon au-delà de toutes les normes !

À qui pensait-il en les relatant dans son évangile ? À quelle Eglise, quelle communauté, quelle paroisse, quel petit groupe de fidèles – il parle de deux ou de trois (!) qui se réunissent au nom du Seigneur. Que s'y est-il passé ? Qu'est-ce qui a terni la fraternité et la bonne convivialité qui devaient normalement rayonner au-delà de ses frontières et donner envie à ses témoins de vivre comme eux. "Voyez comme ils s'aiment... !" disaient même leurs adversaires au plus fort des premières persécutions. Ce jour-là, la situation devait être préoccupante.

Il n'est pas difficile de l'imaginer. Il suffit quelquefois d'interroger nos paroisses et communautés, petits groupes souvent trop repliés sur eux-mêmes et manquant d'horizon plus large. Il y a des incompatibilités d'humeur, de caractères. Il y a les « accordeurs » et les « désaccordeurs », comme aiment le dire aujourd'hui les psychologues. On est ainsi fait ! Il y a plus grave : les luttes de pouvoir, les conflits d'autorité : on n'est pas loin de la vieille tentation du serpent, « vous serez comme Dieu ! » Il y a ceux qui se prennent trop au sérieux. Il y a ... Il y a ... Il y a aussi les « n'yaka » qui ne proposent rien.

Il y a aussi les vrais, les grands problèmes : accorder les choix politiques contradictoires, les options contraires à l'Évangile, celles qui déchirent le tissu communautaire. Comment les vivre, comment les surmonter sans donner de contre-témoignage ? Il y a les choix éthiques : ils ne sont pas des moindres aujourd'hui : l'IVG, la cohabitation maritale, le mariage des homosexuels, l'adoption des enfants, l'euthanasie...

Matthieu a-t-il vécu ces tensions ? Sans doute. Nous les vivons aussi.

Qui dira le dernier mot, le mot qui conduira à une séparation dans la douleur ?

Difficile coopération et plus difficile cohabitation, jusqu'au sein de nos petites communautés. Luther ne disait-il pas : « je croyais le vieil homme noyé, mais le coquin savait nager ».

Fin connaisseur de l'âme humaine, Jésus donne une leçon tout à fait élémentaire de conduite : « Va le trouver et fais-lui tes reproches seul à seul ».

Première condition pour être entendu : ne pas dire en public ce qui peut blesser l'autre et l'humilier, ne pas dire le reproche en public pour ne pas semer les graines de l'agressivité, ne pas colporter le reproche pour ne pas l'alourdir. Ce serait fermer définitivement la porte de la communauté. Le reproche peut tuer. « S'il t'écoute, tu gagnes un frère... » : le dialogue peut se poursuivre, on peut continuer à vivre ensemble dans une communion qui dépasse nos horizons trop étroits, on peut continuer à évoluer et à espérer un dépassement de soi-même.

Le nouvel homme peut vivre...

« S'il ne t'écoute pas... » C'est plus grave. Se pose alors la *difficile question de l'accord impossible*, de deux conceptions inconciliables et de l'aboutissement à la séparation. On lit alors sous la plume de Matthieu une parole de Jésus difficile à entendre : « Qu'il soit pour toi comme le païen et le collecteur d'impôts ». Et pour bien enfoncer le clou, il ajoute une sentence qui nous renvoie sans détour à une scène du Jugement Dernier : « Ce que vous lierez sur terre sera lié au Ciel ».

Mais en le comprenant ainsi, ne suis-je pas marqué par la séculaire tradition d'excommunication de l'Eglise ? Ai-je bien exorcisé ce vieux démon ? Quelle en est la portée aujourd'hui alors que les fidèles s'en excommunient abondamment tout seuls à la moindre contradiction ? J'ai l'impression d'être complètement à côté de la plaque et je me demande : Jésus ne veut-il pas simplement dire qu'il faut savoir arrêter une explication qui ne mène à rien et établir une distance entre l'autre et moi ? Arrêter le conflit et vivre de part et d'autre d'une barrière impossible à franchir ?

Jésus a-t-il jamais prononcé une parole de condamnation contre un païen ? A-t-il jamais refusé de franchir la porte du collectionneur d'impôt ? La porte de Zachée a fini par s'ouvrir devant lui et le salut est entré dans sa maison.

Matthieu peut alors continuer à dérouler comme un fil rouge les paroles de Jésus. La sentence « terrible » : « ce que vous lierez sur terre... » n'accréditerait-elle pas le bien fondé « divin » de la démarche, sans qu'elle implique un « jugement » ? À condition, à la grande condition que le pardon soit possible, un pardon sans compter : pas 7 fois, mais 77 fois 7 fois ! Ce n'est sûrement pas par hasard que Matthieu inscrit cette parole ici. Ce n'est pas non plus par hasard qu'il raconte ici la parabole du serviteur qui n'a pas su pardonner et qui se fait livrer aux tortionnaires. Tout le chapitre est ainsi cohérent et constitue une grande page d'Évangile.

La dette...

Essai d'actualisation narrative de la parabole du débiteur impitoyable dans la suite de Mt 18, 15-20.

Il avait quitté le tribunal heureux et soulagé. Il y avait de quoi. Il était criblé de dettes, qui s'accumulaient, s'ajoutant les unes sur les autres, les intérêts alourdissant de mois en mois la somme qu'il aurait à rembourser. D'une échéance à l'autre, son créancier, patient au-delà de toute mesure, lui avait accordé délai sur délai. Aujourd'hui, au tribunal, le créancier conscient qu'« IL » ne pourrait jamais rembourser, avait fini par renoncer à son dû.

« IL » était libre, absous de toute dette.

« IL »...

On n'ose plus dire son nom.

Car après ce qui s'est passé, « IL » ne mérite plus la considération de personne, « IL » n'a plus de nom.

« IL » est un être abject...

Car à peine sorti du tribunal, « IL » s'en va frapper à la porte de son voisin et hurle :

- « Rends-moi tout de suite ce que je t'ai prêté ! »

- « Aie patience, quémende l'autre, je suis en difficulté pour le moment, je te rembourserai... »
- « Tout de suite, te dis-je, ou je dépose plainte et tu paieras ».

Ce qu' «IL» fait. L'huissier vient, saisit les meubles, le lit, la table, la cuisinière, met les scellés à la porte. Le pauvre est dans la rue, sans domicile, avec femme et enfants, dans le froid et dans l'humidité. Un scandale !

Les passants le voient, le questionnent :

- « Comment en es-tu arrivé là ? »

Couvert de honte et d'opprobre, le malheureux finit par raconter.

- « Elle est belle la justice ! »

- « Non ! Pas lui, justement pas lui, après le cadeau qu'on lui a fait » !

Des témoins s'approchent :

- « Il fallait le voir pleurer devant le Juge : je serai au chômage, vous me condamnez au SDF, j'ai femme et enfants, ayez pitié d'eux. À genoux il suppliait ! À la fin, ils l'ont déclaré en faillite, il ne paiera pas ! ».

La presse s'empare du scandale, en fait les gros titres : « Il » ne paiera pas ses dettes ». « Libre, « IL » strangule un pauvre débiteur qui lui doit trois kopecks » !

La foule manifeste devant sa maison, réclame justice. La police intervient pour troubles à l'ordre public. Le fauteur est arrêté, comparait devant le Juge, le même qui l'avait relaxé. Aujourd'hui, il n'y aura plus de cadeau. Il paiera jusqu'au dernier carat ce qu'il doit à son créancier.